

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0
Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

***Séance du mardi 4 octobre
2022
Qe-2022/20***

Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

Excusés :

Question écrite présentée par Madame Myriam ECKERT à propos d'une demande de rendez-vous auprès du Maire avec les agent.es du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Madame Myriam ECKERT, Conseillère municipale, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Hurmic,

Je 27 septembre, je me suis rendue au rassemblement organisé par des agent.es du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de Bordeaux devant la Cité Administrative.

A leur écoute, c'est beaucoup de souffrance qui s'exprime.

L'absence de concertation, les décisions arbitraires et changeantes, la réorganisation des services – faite en dépit de tout bon sens et surtout sans apport financier supplémentaire et sans création de poste – amène une surcharge de travail et une perte de sens qui conduisent certains agents à se mettre en arrêt ou à se démobiliser.

Certains regrettent d'avoir dû quitter le terrain, l'approche au plus près du public en demande, quand ils travaillaient aux Aubiers ou au Grand Parc directement dans les centres sociaux.

Aujourd'hui, cette proximité est diluée dans le parcours du combattant de l'utilisateur qui doit parfois avoir deux ou trois interlocuteurs avant d'être enfin redirigé vers la bonne personne.

Les fins de non-recevoir, les rendez-vous remis aux calendes ou tout simplement pas inscrits dans les agendas des responsables politiques sont autant de preuves d'une gestion du personnel inhumaine.

Si Harmonie Lecerf, adjointe et vice-présidente de l'organisme, les a rencontrés ainsi que les équipes, les concerné.es estiment sur le terrain qu'« entre son discours et celui des encadrants et de la direction, il y a un fossé ! »

Monsieur Hurmic, à ce jour, vous n'avez pas daigné recevoir les personnels concernés par cette direction des opérations à l'emporte-pièce alors même que vous êtes président du C.C.A.S.

Cette négation-même de leurs revendications est vécue comme une violence et l'absence de dialogue comme un mépris du travail effectué – y compris pendant la crise sanitaire – avec dévouement et conviction.

De loin en loin, les travailleurs et travailleuses sociales voient leur mission de service public dévoyée.

Ils/elles se projettent avec effroi dans un avenir où la privatisation, le télétravail, la précarisation de l'emploi par l'embauche de vacataires sonnent la fin d'une certaine idée d'une société solidaire.

Ils/elles étaient environs 75% à faire grève aujourd'hui.

Votre silence est incompréhensible.

Je me suis engagée auprès des salarié.es en lutte à porter leur parole au prochain conseil municipal et d'essayer d'obtenir une date de rendez-vous afin qu'ils/elles puissent être enfin entendu.es.

Monsieur Hurmic, pouvez-vous prendre ici l'engagement de les rencontrer, rapidement et avez-vous déjà une date à leur proposer ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Myriam ECKERT